



## 6 “Inventons la Métropole du Grand Paris” Édition 1

### 1. Présentation de l'action

“Inventons la Métropole du Grand Paris” (IMGP) est un appel à projets qui permet aux villes de la Métropole du Grand Paris d'identifier et de sélectionner les meilleurs projets de développement urbain. Ces derniers sont proposés par des groupements réunissant architectes, promoteurs, investisseurs, start-up ou encore associations.

#### Les ambitions majeures de la consultation :

- incarner la vision et l'identité partagée de la Métropole du Grand Paris et participer à sa construction ;
- faire émerger et construire des projets urbains et économiques innovants sur le territoire métropolitain ;
- développer des innovations multiples et intégrées dans le cadre d'une démarche partenariale réinventée.

### 2. Modalités de la consultation

L'appel à projets est organisé en quatre phases :

- **une première phase** d'envoi de courriers sollicitant les Maires afin qu'ils proposent des sites à verser à la consultation ;
- **une seconde phase** portant sur la sélection des sites retenus pour la consultation parmi ceux proposés par les Maires ;
- **une troisième phase** destinée à sélectionner les candidats qui seront admis à présenter une offre ;
- **une quatrième phase** durant laquelle les candidats finalistes remettent leur offre finale.

Les projets sont sélectionnés en vue de leur réalisation effective à court ou moyen terme, sur chaque site, dans le cadre d'un transfert de droits pouvant consister en une ou plusieurs ventes ou par la conclusion d'un contrat constitutif de droits réels (bail à construction, bail emphytéotique administratif, etc.).

### 3. Dates-clés

- **Octobre 2016** : lancement de la consultation
- **Mars 2017** : sélection des finalistes
- **Octobre 2017** : annonce des lauréats
- **Septembre 2018** : dépôt du premier permis de construire (projet Racines Carré à Lieusaint)
- **Mars 2019** : pose de la première pierre du projet Urban Valley à Pierrefitte-Stains

### 4. Chiffres-clés

- **54 sites** répartis dans **27 communes**
- **7,2 milliards d'euros** d'investissement privés, soit 1,12 point de produit intérieur brut (PIB) métropolitain
- **2,1 millions** de mètres carrés développés
- **Plus de 9000 personnes** par an employées à la réalisation des chantiers (soit 65 500 sur sept ans)
- **53 900 emplois** accueillis dans les 651 000 m<sup>2</sup> de bureaux créés
- **86 000 m<sup>2</sup>** de surfaces hôtelières, représentant plus de 2 800 chambres, pourraient attirer chaque année 188 000 touristes et visiteurs

+ Plus d'information sur  
[www.metropolegrandparis.fr](http://www.metropolegrandparis.fr)



### Contact

**Sarah KHIREDINE**  
Directrice de projet  
"Inventons la Métropole du Grand Paris"  
[sarah.khireddine@metropolegrandparis.fr](mailto:sarah.khireddine@metropolegrandparis.fr)